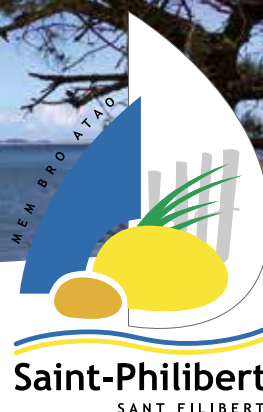


# Spécial plage



## ENVIRONNEMENT

### Vivre les plages

#### S'informer

Panneaux à proximité des plages, site internet de la commune avec des liens vers d'autres sites d'information, classeur à l'accueil de la mairie.

#### Qualité de l'eau

**Cette année encore la commune met en place une surveillance de ses eaux de baignade afin d'assurer une bonne qualité aux estivants et également aux professionnels.**



Des prélèvements sont planifiés de juin à septembre par l'ARS et par la SAUR, ils permettent de prévenir toute éventuelle pollution et d'agir en conséquence. Les résultats des analyses sont consultables sur les panneaux d'affichages des plages (2 à Men Er Beleg et 2 à Kernevest), sur le site internet et sur les vitres de la mairie. Un audit sera réalisé fin juillet par la société SGS afin d'évaluer si le système mis en place sur la commune est en conformité avec les exigences du référentiel.

<http://baignades.sante.gouv.fr>  
et <http://omer.saur.fr/>  
(consulter le site de la mairie)



#### Nettoyage

« Les plages sont des espaces touristiques d'importance mais aussi des milieux fragiles abritant une biodiversité remarquable. Une grande partie du littoral français est confrontée à l'érosion côtière et l'élévation attendue du niveau de la mer aggravera le processus. Dans un souci d'améliorer continuellement la qualité des plages, il est nécessaire d'intégrer le fonctionnement écologique des plages dans les modes de gestion du Conservatoire. **La laisse de mer a deux principales fonctions** : elle est la base d'une chaîne alimentaire pour de nombreux animaux de la plage, d'abord les insectes, puis les oiseaux... **Des espèces liées aux laisses de mer** : Sur les laisses de mer poussent des espèces végétales protégées. Le haut de plage sert également de lieu de reproduction à plusieurs oiseaux. La protection de ces espèces passe par la conservation de leur habitat ».

**Des espèces liées aux laisses de mer** : Sur les laisses de mer poussent des espèces végétales protégées. Le haut de plage sert également de lieu de reproduction à plusieurs oiseaux. La protection de ces espèces passe par la conservation de leur habitat ».

Extrait du site du Conservatoire, lien sur le site internet de la Mairie de Saint-Philibert.

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/51-nettoyage-plages.htm>

**Un nettoyage du littoral a été réalisé le dimanche 3 juin 2018 dans le cadre de l'opération « Golfe propre » proposée par le PNR du Golfe du Morbihan.**

Cette année, et suite à l'état des lieux réalisé en septembre 2017, 3 zones ont été nettoyées : l'anse de la rivière de Saint-Philibert, les plages et l'entrée de la rivière de Crac'h. Merci à tous les participants !

Un tracteur retire les algues avant les vacances de printemps (suite aux grandes marées) et avant l'été.

En juillet et août, deux étudiants nettoient les sites de Kernevest, Keryondre et de Men Er Beleg, tous les matins entre 8h00 et 10h00.



# Vivre les plages (suite)

## Zones de baignades

Délimitées par des bouées jaunes, la baignade est surveillée à la plage de Kernevest et non surveillée à la plage de Men Er Beleg.

Toute évolution ou stationnement d'embarcation est interdit dans ces zones (voir Arrêté Municipal N° PM/2016/113 Articles 02 à 15, consultable sur le site de la mairie rubrique « Qualité des eaux »).

## Les chiens et les chevaux

Les chiens et les chevaux sont interdits sur les plages du 1<sup>er</sup> avril au 15 septembre, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Cette interdiction s'applique dans le cadre de la surveillance des eaux de baignade : les déjections canines peuvent entraîner, suite à un prélèvement, une fermeture de plage ...

Arrêté Municipal N° PM/2016/113 (article 23 et 24)

## Poste de secours

Depuis deux ans, ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 12h à 19h sur la plage de Kernevest. La surveillance est assurée par des nageurs sauveteurs de la SNSM.

Défiibrillateurs au poste de secours et également à l'école de voile. N° d'urgence : 18 Sapeurs-pompiers, 15 SAMU, 17 Police/Gendarmerie, 112 Services de Secours, 02 97 32 36 40 Poste de secours de Kernevest.

Mise à disposition d'un tapis et d'un fauteuil « Tiralo » aux heures d'ouverture du poste de secours.



## Stationnement

Aires de stationnement de Men Er Beleg réaménagée en 2017 et mise à disposition d'un terrain, entrée Chemin des Goémoniers. Protection de la dune entre l'aire de stationnement et la plage, rempart naturel entre ces deux espaces, préservation de la faune et de la flore.

En juillet-août, le Tybus dessert les campings, centres-bourgs et plages des communes de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert : horaires en mairie.

## Pêche à pied

Activité appréciée de beaucoup, elle est soumise à quelques règles permettant de pêcher et de consommer le fruit de sa pêche en toute sécurité tout en respectant les zones ostréicoles ainsi que la taille des coquillages et des crustacés.

Des renseignements sur la qualité des coquillages sont affichés en mairie, des réglattes mises à disposition par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan sont disponibles à l'accueil. Il est également important de respecter les limites des concessions ostréicoles.

<http://www.saintphilibert.fr/wp-content/uploads/2013/06/La-pêche-maritime-de-loisir...pdf>

Important : réglatte à accrocher sur le panier de pêche !

Marine Bardou



# Semaine 0 phyto

**Le 23 et le 24 mars, le SMLS (Syndicat Mixte du Loch et du Sal) a sollicité de nouveau cette année les communes à participer à la semaine 0 phyto.**

L'objectif est d'informer sur la Loi Labbé entrée en vigueur au 1er janvier 2017, loi visant à protéger la santé, la biodiversité, la qualité des eaux.... Les Services Techniques étaient déjà engagée dans la démarche 0 phyto depuis 2011.

**La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'état, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi.**

(Extrait de la loi labbé)

## Au programme cette année

**Le vendredi 23 mars** de 9h à 12h, broyage de végétaux par les services techniques. Cette opération sera renouvelée à l'automne. De 14h à 16h, balade publique avec le directeur des Services Techniques et le responsable des espaces verts afin d'expliquer les techniques de gestion et d'entretien des espaces verts dans le cadre de la loi Labbé (enherbement du cimetière, paillage, choix des plantes, fauchage tardif, semis de bas de mur...).

**Le samedi 24 mars**, échange de plants, de graines et de secrets de jardiniers, mise en place de la grainothèque réalisée par les Services Techniques sur une idée du conseil municipal des enfants. Cette boîte à graines permet aux jardiniers d'échanger des semences : déposer ou prendre des sachets de graines. La municipalité a également mis à disposition des semis de bas de mur au printemps et en remettra à l'automne : à chacun de semer sur le trottoir au pied de son mur afin de remplacer les herbes que l'on dit mauvaises par des vivaces...

**Le samedi après-midi**, 47 personnes ont participé à la balade gourmande animée par Anne Jacob de l'association « La mer monte » : découverte des algues, des laisses de mer, des plantes comestibles de haut de plage et dégustation de spécialités à base d'algues.

**Le samedi soir**, projection du film « Microcosmos ».

**En janvier 2019, la loi Labbé s'étendra aux particuliers avec interdiction d'utiliser des pesticides chimiques. La commune proposera des animations à l'automne 2018 afin d'accompagner au mieux la mise en place de la loi : programme et dates seront diffusés en septembre.**

**Marine Bardou**



# Zone humide de Pen Er Ster

## Zones à protéger

**Les travaux d'aménagement et de restauration de la zone humide et du ruisseau de Pen Er Ster, engagés lors du précédent mandat, se sont achevés en septembre 2016.**

Ce projet concilie à la fois la gestion quantitative et qualitative de l'eau, l'amélioration de la qualité écologique du milieu pour l'accueil de la faune et de la flore, tout en permettant une valorisation de ce site. Les enjeux sont à la fois hydrauliques (stockage de l'eau en période de crue et de marée haute et restitution de l'eau en période plus sèche), écologiques (épuration et filtration du cours d'eau pour une meilleur qualité des eaux de baignade et des eaux ostréicoles tout en améliorant l'habitat naturel de la faune et de la flore) et pédagogiques.

Le dernier volet pédagogique est en cours. Au mois de juin, l'association « Eaux et Rivières » a réalisé un diagnostic de la faune et de la flore présentes sur la zone. A l'issu de ce travail, et en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan,

des panneaux pédagogiques seront installés sur la plateforme d'observation fabriquée par les Services Techniques au printemps dernier.

En septembre, différentes animations seront proposées aux habitants de la commune, aux élèves de l'école ainsi qu'aux élus afin de leur faire découvrir la faune, la flore et le rôle de la zone humide.

Les dates seront disponibles dès la rentrée sur le site, à l'accueil et sur le panneau lumineux.

**Marine Bardou**



[www.saintphilibert.fr](http://www.saintphilibert.fr)

Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert  
Tél. 02 97 30 07 00 • [contact@stphilibert.fr](mailto:contact@stphilibert.fr)

